

ARRONDISSEMENT
DE
SENLISCANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Extrait de

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 060-216001743-20260429-22DEL_CM240426-DE

du vendredi 24 avril 2026

CONVOCACTION

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 32

Votants : 38

Pouvoirs : 6

Absent : 1

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUËLLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - M. Amir ZAFAR - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUCHE - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Bénédicte ALHERBE - Mme Néjja CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Sarah YAQOUB - M. Heddi FADHLI - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUËLLÉ - Mme Nabila BEJAOUI - M. Ahmed BOUKHALFA - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**27 AVR. 2026**DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**29 AVR. 2026****Absents représentés**

M. BOUJDOUN

M. NOUWYNCK

M. MBAYE

Mme DHOURY-LEHNER

Mme FAZAL

Mme EL BAKKALI

Pouvoir à M. RIFI SAIDI

Pouvoir à Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à M. DIALLO

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. PERRIN

Absents excusés**Absents non représentés**

M. AKABLI.

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI**22 Acquisition d'un véhicule et de trois gilets pare-balles****■ Rapport de présentation :****Abdelaziz RIFI SAIDI, Adjoint**

Il est nécessaire d'acquérir des gilets pare-balles pour 3 policiers municipaux, équipements individuels de protection. Ainsi que de remplacer un véhicule vieillissant, acquis pour la Police Municipale et qui présente des dysfonctionnements assez réguliers, la ville souhaite acquérir un véhicule spacieux, doté d'un grand coffre pour y installer une cage pour le chien de police et les équipements de protection usuels (casques, boucliers). Ce véhicule sera équipé et sérigraphié. Le coût du véhicule est estimé à 13 946.09€ HT et le coût des gilets pare-balles à 1 250.10 € HT. Ce projet répond aux conditions de différents partenaires financiers tels que le département et la FIPD.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Considérant la volonté de la ville de Creil de préserver la sécurité des habitants de Creil,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 38	Pour : 38	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver l'achat d'un véhicule et de 3 gilets pare-balles.

Article 2 : d'acter la demande d'aide financière qui sera faite par Monsieur le Maire auprès du Département et de la FIPD conformément à la délibération n°5 en date du 28 mars 2026.

Article 3 : d'autoriser monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents y afférents.

Article 4 : d'imputer les recettes correspondantes au compte prévu à cet effet sur le budget de la ville.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 060-216001743-20260429-22DEL_CM240426-DE

CREIL, le **29 AVR. 2026**

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Omar YAQOUB


Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance


Danielle SOKOLONSKI